



INTERCO 44
NANTES METROPOLE

Retour sur le Comité Technique du 16 janvier 2018

1. Gestion de l'emploi

1.A. Tableau de suivi des effectifs

15 transformations de postes dont plusieurs donnent lieu à des promotions internes. 6 créations de postes dont 4 au BATI pour une durée de 3 ans afin de répondre à la demande de création de 5 nouvelles écoles sur la ville de Nantes. Prolongation d'un poste pour un an pour terminer une mission (poste créé pour 3 ans à l'origine). Création d'un poste en renfort pour 10 mois.

Abstention : FO, UNSA

Avis favorable : **CFDT**

Avis défavorable : CGT

2. Direction Générale Déléguée à la Cohérence Territoriale

2.A. Département Territoires et Proximité : Nouvelle organisation du temps de travail des responsables d'équipes des pôles de proximité.

Historiquement, le régime de temps de travail des agents de maîtrise était calé sur celui des agents de terrain. Or, ils embauchent plus tôt pour préparer le travail de leur équipes. La prise en compte de ce temps de travail supplémentaire était aléatoire selon les services. Le rapport CT propose de reconnaître un temps de travail supplémentaire de 15 à 17 mn par jour en modifiant les variantes des encadrants. Ce temps de travail supplémentaire ouvre droit à des RTT en fonction de la variante et une majoration de 23 cts de plus par 1/4 d'heure fait avant 6h.

Confirmation de la création de la variante 5 à 7h15 par jour.

Interrogation quand même sur l'harmonisation entre la multiplication des variantes et la généralisation du badgeage ?

Avis favorable : **CFDT, CGT, FO, UNSA**

3. Direction Générale Ressources

3.A. Département Stratégie Foncière Immobilière Logistique: Direction Logistique – Ajustement de l'organisation du service "gestion parc"

Les deux équipes actuelles (2 agents et 3 agents) du service gestion du parc sont regroupées en une seule avec une évolution des missions. Un poste d'adjoint technique est requalifié en agent de maîtrise.

Sur le service maintenance des véhicules, les 3 équipes du site Etiers passent à 2, à effectifs constant : la mise en place de l'équipe de l'après-midi n'a pas démontré sa plus-value, elle est donc supprimée.

Abstention : UNSA, FO

Avis favorable : CFDT, CGT

3.B. Département des Ressources Numériques: Adaptation des moyens

2 postes d'adjoints techniques sont transformés en techniciens. Ces requalifications font suite à une étude des métiers du DRN.

Avis favorable : CFDT, CGT, UNSA, FO

4. Direction Générale Culture

4.A. Muséum d'Histoire Naturelle: élargissement des modalités d'ouverture au public

Extension de l'ouverture du Museum sur 4 jours fériés supplémentaires. Les plannings de travail sont revus en conséquence. Demande de report du dossier par la CFDT, l'UNSA et la CGT par rapport à la rémunération des dimanches et jours fériés ainsi que sur le fait que le dossier aurait dû passer en CHSCT afin de pouvoir discuter des difficultés en termes de conditions de travail pour les agents de cet établissement. L'administration ayant accepté de créer un groupe de travail CHSCT exceptionnel pour le Musée d'Histoire Naturelle et d'ouvrir la discussion sur la rémunération des jours fériés (mais pas des dimanches), l'avis est rendu.

Abstention : CFDT, UNSA

Avis défavorable : CGT, FO

4.B. Musée d'Arts: ajustement des plannings de travail du service accueil, information et orientation

Pour les planning de périodes scolaires, on passe de 6 horaires différents à 3. Le mardi, jour de fermeture du musée, comportait une plage de travail de 3 h pour les réunions de service ou les formations : désormais, le mardi ne sera pas travaillé, les réunions d'équipe et les temps de formation seront repositionnées sur les plages accueillant peu de public.

Reste la question du rythme de travail d'1 week-end sur 2 : la CFDT ne souhaite pas que ce modèle se développe dans la métropole.

Abstention : CFDT, CGT

Avis favorable : UNSA, FO

5.A. Direction Générale Environnement et Services Urbains

5.A. Direction Energies Environnement et Risques: Pôles environnement et biodiversité – renforcement des moyens

Un poste d'ingénieur est créé pour renforcer l'équipe dans un contexte d'évolutions réglementaires importantes et de mise en oeuvre de nouveaux chantiers : Plan Climat Air Energie Territorial, Plan prévention du Bruit dans l'Environnement, évaluation environnementale, des projets d'aménagements, réseau européen sur le changement climatique, ...

Astention : UNSA

Avis favorable : CFDT, CGT, FO